Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260408-2026_31-DE

DÉLIB. 2026-31

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2026

Date de convocation
30.03.2026

Date d'affichage
30.03.2026

Nombre de conseillers

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

L'an deux mille vingt-six
le vendredi 8 avril à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Aurélie LE PENNEC M. Matthieu BATHEDOU - Mme Margaux LE FEVRE - M. Yann DASPREMONT - M. Jacques BROUDER - Mme Monique LE VOGUER Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Sylvie TRILLOT - M. Gilles HENAFF - Mme Gwenaëlle BRIGOT - M. Luis FERNANDES M. Gwendal BESSON SCARABIN - M. Steeve PADIOLEAU Mme Patricia MARTIN - M. Philippe MAUPIN

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Pascale PENVEN

Absents représentés : Mme Marie-Annick THOMAS représentée par Mme Marie-Françoise LIMPALAER

Monsieur Matthieu BATHEDOU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Election du représentant du Syndicat Intercommunal de Gestion des locaux de la Gendarmerie

Le Syndicat Intercommunal de Gestion des Locaux de la caserne de Gendarmerie est constitué de 10 communes membres et chacune d'entre elle est représentée par un titulaire et un suppléant.

Ce syndicat était représenté par l'Adjoint aux travaux et un suppléant.

Monsieur Dominique Prigent en était le Président et donc le titulaire du syndicat et Monsieur David RADUFE son suppléant.

Le syndicat gère les locaux, donc tous les travaux de rénovation, d'agrandissement et d'entretien du bâti. Ces investissements contribuent à garder sur notre territoire la

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260408-2026_31-DE

gendarmerie, qui, a de nombreuses reprises, aurait pu être absorbée par une gendarmerie plus importante.

Monsieur Dominique Prigent est candidat à nouveau pour le poste de titulaire et Monsieur le Maire, M Alain SAPIN, au poste de suppléant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants :

- **DE DÉSIGNER** *l'Adjoint aux finances, M Dominique PRIGENT en tant que membre titulaire et Monsieur le Maire, M Alain SAPIN en tant que membre suppléant*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON 22290

Le secrétaire de séance
M. Matthieu BATHEDOU

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 AVR. 2026